

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 25 novembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 novembre 2015

2015 DDEEES 144-G Subvention et convention avec l'association Insertion et Alternatives (11e).

Mme Antoinette GUHL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 novembre 2015, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, lui propose d'attribuer une subvention à l'association Insertion et Alternatives ;

Sur le rapport présenté par Mme Antoinette GUHL, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, est autorisée à signer la convention 2015 entre le Département de Paris et l'association Insertion et Alternatives, domiciliée 102c rue Amelot (11e) (n° Simpa 19175, n° dossier 2015-08005).

Article 2 : Une subvention de 10.000 euros est attribuée à l'association Insertion et Alternatives.

Article 3 : La dépense d'un montant de 10.000 euros sera imputée sur le chapitre 65, rubrique 911, nature 6574, ligne DF 55009 du budget de fonctionnement de l'exercice 2015 du Département de Paris.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO